

# ACTION URGENTE

## DES DÉFENSEURS INDIGÈNES SONT LA CIBLE DE MENACES

**Génesis Gisselle Gutiérrez Romero, 15 ans, qui vit dans la réserve indigène des Wayúus de Zahíno, a reçu une menace de mort le 5 mai. Cette jeune fille et sa famille sont liées à une organisation locale de défense des droits humains qui fait campagne au nom des communautés indigènes wayúus. Ses membres sont la cible de menaces de mort de la part des paramilitaires. Leur sécurité est en péril.**

**Génesis Gisselle Gutiérrez Romero**, âgée de 15 ans, qui vit dans la réserve indigène des Wayúus de Zahíno, dans la municipalité de Barrancas, département de La Guajira, dans le nord-est de la Colombie, a reçu par téléphone une menace de mort le 5 mai. Un homme non identifié lui a dit : « Dis à ta famille de faire attention à toi et à eux, parce qu'on va vous tuer. »

Génesis Gisselle est la fille de **Jakeline Romero Epiayu**, dirigeante wayúu et défenseuse des droits humains. Toutes deux sont liées à l'organisation non gouvernementale (ONG) **Fuerza de Mujeres Wayúu**. Cette organisation milite activement pour que soit respecté le droit des communautés indigènes des Wayúus de donner leur consentement libre, préalable et éclairé au sujet de projets économiques de grande ampleur, notamment d'une mine de charbon, prévus sur leurs terres, dans le sud de La Guajira. En raison de leur travail, les membres de Fuerza de Mujeres Wayúu ont reçu à plusieurs reprises des menaces de mort de la part des paramilitaires. Génesis Gisselle a été menacée de mort alors qu'une délégation de Wayúus, dont Jakeline Romero Epiayu, s'était rendue en Europe pour aborder des questions liées à la situation des droits humains de leurs communautés.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude concernant la sécurité de Génesis Gisselle Gutiérrez Romero, de sa mère Jakeline Romero Epiayu, d'autres membres de sa famille, et des membres de Fuerza de Mujeres Wayúu ;
- demandez que la justice civile enquête de façon exhaustive et impartiale sur la menace reçue le 5 mai 2014, que les conclusions de ces investigations soient rendues publiques, que les responsables présumés soient traduits en justice et que les autorités prennent des mesures adaptées pour garantir la sécurité des personnes menacées ;
- exhortez les autorités à prendre des mesures pour lutter contre les forces paramilitaires et à rompre leurs liens avec les forces de sécurité, conformément aux recommandations répétées de l'ONU.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 20 JUIN 2014 À :

#### Président

Señor Juan Manuel Santos  
 Presidente de la República  
 Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26  
 Bogotá, Colombie  
 Tél./Fax : +57 1 596 0631 (merci de vous montrer persévérant-e)  
**Formule d'appel : *Excmo. Sr. Presidente Santos, / Monsieur le Président,***

#### Ministre de l'Intérieur

Aurelio Iragorri Valencia  
 Calle 12B No 8-46, Primer Piso  
 Bogotá, Colombie  
 Fax : +57 1 283 9876  
 Courriel :  
 mesadeentrada@mininterior.gov.co  
**Formule d'appel : *Estimado Sr. Ministro, / Monsieur le Président,***

#### Copies à :

Médiateur des droits humains  
 Jorge Armando Otálora  
 Defensoría del Pueblo  
 Calle 55 No. 10-32  
 Bogotá, Colombie  
 Fax : +57 1 314 7300 (lorsque vous entendrez le message enregistré, composez le 4000)  
**Formule d'appel : *Estimado Sr. Defensor, / Monsieur le médiateur,***

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays. (adresse/s à compléter) :**

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## DES DÉFENSEURS INDIGÈNES SONT LA CIBLE DE MENACES

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Toutes les parties au conflit armé qui déchire la Colombie de longue date ont maintes fois bafoué le droit de la population civile de ne pas prendre part aux affrontements et ont commis de graves atteintes aux droits humains et des violations du droit international humanitaire. Amnesty International a appelé à plusieurs reprises les deux parties opposées dans ce conflit – les guérilleros et les forces de sécurité – à cesser ces agissements immédiatement et sans condition.

Les parties au conflit, qu'il s'agisse des forces armées (seules ou avec l'aide de groupes paramilitaires) ou des guérilleros, sont responsables de graves atteintes aux droits humains envers les membres des communautés indigènes, notamment de menaces et d'homicides. Au cours des derniers mois, des petits agriculteurs ont organisé des manifestations de grande ampleur dans différentes régions du pays. Des responsables du gouvernement et d'autres représentants de l'État ont insinué que ces manifestations étaient dirigées ou infiltrées par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

Les dirigeants indigènes qui font campagne pour que les droits humains des communautés autochtones soient respectés sont fréquemment victimes de graves atteintes à leurs droits fondamentaux, notamment de menaces, d'homicides et de disparitions forcées.

Noms : Génesis Gisselle Gutiérrez Romero, Jakeline Romero Epiayu et Fuerzas de Mujeres Wayúu  
Femmes

AU 115/14, AMR 23/018/2014, 9 mai 2014